Image not found or type unknown

Augmentation de salaire et de requalification

Par **didier29600**, le **07/01/2016** à **14:54**

Bonjour,
En CDI depuis bientôt 4 ans au sein d'une entreprise de pâtisserie industrielle, j'ai été embauché suite à un poste permanent vacant. Il se trouve que sur ma fiche de salaire mon emploi occupé serait manutentionnaire, alors que je suis responsable de ligne, je m'occupe de la transformation de matière fabriqué en produit fini sur une machine de fabrication. Mon employeur ne rien savoir quand à mes demandes d'augmentation et de requalification alors que mon contrat ne stipule pas mon emploi de manutentionnaire

Par **P.M.**, le **07/01/2016** à **16:44**

Bonjour,
Si l'employeur refuse après mise en demeure par lettre recommandée avec AR de régulariser la situation, il conviendrait de saisir le Conseil de Prud'Hommes en apportant les éléments des fonctions réellement effectuées que l'employeur ne puisse pas réfuter...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés